



Monsieur le Président,

L'ensemble des organisations syndicales élues à la CAP des ASS tient à vous faire part de son profond mécontentement quant aux propos tenus dans le cadre de l'étude du tableau d'avancement. Outre leur coté déplacé, nous sommes choqués par votre remise en question du positionnement des organisations syndicales légitimement élues, en totale contradiction avec les propos de monsieur THEVAUX tenus ce jour.

Si des désaccords peuvent exister, un respect mutuel des positions de chacun reste primordial. Nous resterons vigilants au maintien d'un cadre de discussion respectueux et apaisé.

Paris le 1^{er} décembre 2016